

Acoustic Foam

4x2 mm -25



C'est une mousse de polyéthylène extrudée composée de 4 couches laminées de 2 mm (vert/blanc alternative) de densité de 25 kg/m³ portant la marque "acoustic". La couche marquée est placée du côté supérieur. Le produit est pourvu d'une couche de recouvrement de 100 mm. De sorte que l'épaisseur ne soit jamais inférieure à 4x2 mm ni supérieure à 6x2 mm. Le matériau est imputrescible, il résiste à l'humidité et à la vapeur d'eau et possède une forte résistance chimique aux intempéries.

Il est possible d'utiliser Acoustic Foam 4 x 2 mm - 25 kg en combinaison avec un chauffage par le sol. Dans ce cas, nous conseillons que celui-ci soit placé au-dessus de l'Acoustic Foam 4 x 2 mm - 25 kg. Les canalisations seront maintenues dans une membrane structurée souple prévue pour être placée en pose flottante. Les tuyaux ne pourront en aucun cas être fixés à travers l'Acoustic Foam 4 x 2 mm - 25 kg.

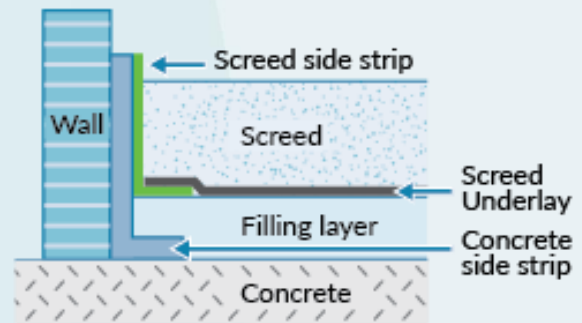
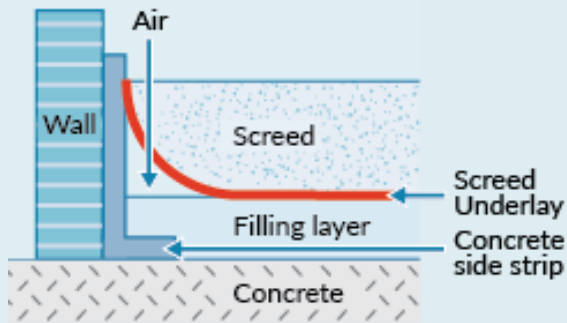
PRESCRIPTIONS DE PLACEMENT

- Le plancher flottant est placé au-dessus de l'isolation acoustique dite "acoustic".
- La chape est de type plancher conformément aux prescriptions techniques 189 & 193 du CSTC.
- Le résultat de l'isolation acoustique vient surtout déterminé par la qualité du placement de l'isolation.
- Cette couche acoustique doit toujours être placée en respectant un chevauchement de 100 mm au moins.
- L'isolation doit être placée sur une surface égale. Une attention particulière doit être accordée à l'exécution dans des lieux où les conduites verticales parcourent le sol, les ouvertures de porte, les coins, ... Il est en outre recommandable d'utiliser un adhésif ayant une résistance à la vapeur d'eau afin d'éviter des ponts acoustiques.
- On ne peut pas lever l'Acoustic Foam 4 x 2 mm - 25 kg contre le mur.
- Il convient également de prévoir toujours une isolation latérale entre la chape et le mur, ainsi que contre tout raccord vertical avec le sol (déviations des conduites, ...). Nous avons des relevés de plinthes de 2 x 2 mm (blanc-vert) sans incision afin de garantir un placement idéal contre mur. Cette isolation doit, lors du placement, toujours dépasser 20 mm au moins au-dessus du niveau de la dernière finition du sol. Une fois le revêtement de sol coulé et le plancher placé, l'isolation superflue peut être découpée et la finition latérale peut être effectuée (placement de plinthes, etc).
- Avant de placer les plinthes, il faut prévoir un joint élastique.

NOUVEAU COINS INTERIEUR ET EXTERIEUR

Afin de faciliter le travail du placeur, nous avons des coins intérieur et extérieur. Ils garantissent un placement correct dans les coins.





DES NOUVEAU RELEVÉS DE PLINTHES EN 2x2 MM POUR L'ACOUSTIC FOAM 4x2 MM -25

On ne peut pas lever l'Acoustic Foam 4 x 2 mm - 25 kg contre le mur. Il convient également de prévoir toujours une isolation latérale entre la chape et le mur, ainsi que contre tout raccord vertical avec le sol (déviation des conduites, ...). Nous avons des relevés de plinthes de 2 x 2 mm (blanc-vert) sans incision afin de garantir un placement idéal contre mur. Cette isolation doit, lors du placement, toujours dépasser 20 mm au moins au-dessus du niveau de la dernière finition du sol. Une fois le revêtement de sol coulé et le plancher placé, l'isolation superflue peut être découpée et la finition latérale peut être effectuée (placement de plinthes, etc.).

PROPRIETES TECHNIQUES

- Valeur acoustique : > atteint un indice de correction acoustique de 27 db conforme qau confort acoustique relevé selon le norme acoustique NBN S501-400-1 pour des habitations dd 14-04-2009
- Rapport cstc : > DE 74694 AC2821-N
- Épaisseur : > 4 x 2 mm (8 mm)
- Densité : > 25 kg/m³
- Dimensions : > 1.20/50 Lm + couche de recouvrement 100 mm
- Couleur : > Vert / blanc alternative
- Structure : > Plat
- Valeur Lambda : > 0,0482 W/m/°K
- Absorption d'eau : > 4,1 %
- Compressibilité : > 50 % à 0,08 MPa
- Rigidity dynamique : > 24 Mn/m³
- Élastique
- Chimiquement inerte
- Résiste à la plupart des produits chimiques
- Sans HCFC